

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2009

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 décembre 2009, à 19h30, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Est également présent : Mathieu Hébert, responsable des loisirs.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux (avec modification)
- D) Rapport du responsable des loisirs
- E) Comités municipaux
  - Bâtiment St-Julien
  - MRC de l'Érable
  - Comité de gestion du lac
- F) 1<sup>re</sup> période de questions
- Pause
- G) Varia
  - Délégation de sorties
  - Contrat de service (bibliothèque)
  - Représentant à la MRC de l'Érable
  - Transport adapté de la région de l'Amiante
  - Entretien de la patinoire (ex-Vianney)
  - Avis de motion : règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2010
  - Calendrier des séances du conseil
  - Grands Prix du tourisme québécois du Centre-du-Québec
  - Données sur les aquifères et les eaux souterraines du bassin versant de la rivière Bécancour
  - Demande d'appui caractérisation des eaux souterraines du bassin versant de la rivière Nicole
  - Frais de déplacement
  - Frais de repas
  - Réserve financière
  - Demande des Loisirs de Vianney
  - Nomination d'un responsable des questions familiales
  - Vente d'articles de toutes sortes
  - Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
- H) Rapports de voirie et d'environnement
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2009-12-358

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-359

**Intervention des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-360

**Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2009, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2009 en corrigeant la résolution numéro 2009-11-352, soit en remplaçant le montant « 995 \$ » par le montant « 1 195 \$ ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-361

**Rapport du responsable des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport d'activités de novembre 2009 tel que présenté par Mathieu Hébert, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-362

**Comité de gestion du lac**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de remettre au Comité de gestion du lac la somme de 1 241 \$ provenant des descentes à la marina au cours de l'été 2009. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 11 citoyens présents à la 1<sup>re</sup> période de questions.

2009-12-363

**Suspension de la séance**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu de suspendre la présente séance à 20h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-364

**Reprise de la séance**

Tous les membres du conseil présents avant la pause formant toujours quorum, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 20h35. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-365

**Prévisions de sorties**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
S. Tardif	matières résidu.	Vallée Jonction	2009-12-09

2009-12-366

**Contrat de service (bibliothèque)**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le contrat de service pour le soutien technique informatique des deux ordinateurs de la bibliothèque auprès de CPU Service inc. au montant de 490 \$

plus taxes et d'autoriser le maire et la secrétaire-trésorière à signer les documents requis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-367 Représentant à la MRC de l'Érable**

Considérant que M. Donald Langlois, maire de Saint-Ferdinand, a été élu préfet de la MRC de l'Érable;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu que le conseil municipal désigne Clermont Tardif comme représentant de la municipalité de Saint-Ferdinand au sein du conseil des maires de la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-368 Transport adapté de la région de l'Amiante**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand participe au Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2010 au montant de 100 \$ par usager, soit pour un nombre de 54 usagers pour une contribution totale de 5 400 \$;

Que les prévisions budgétaires 2010 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué;

Que la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-369 Entretien de la patinoire (ex-Vianney)**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter la proposition des Loisirs de Vianney pour l'entretien de la patinoire extérieure de l'ex-Vianney pour la saison 2009-2010 pour un montant de 2 500 \$ et d'autoriser le maire et la directrice générale/secrétaire-trésorière à signer le contrat de service. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2010**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2010.

**2009-12-370 Calendrier des séances du conseil**

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui débiteront à 19h et qui se tiendront comme suit :

lundi, 11 janvier	lundi, 1 <sup>er</sup> février
lundi, 1 <sup>er</sup> mars	mardi, 6 avril
lundi, 3 mai	lundi, 7 juin

lundi, 5 juillet  
mardi, 7 septembre  
lundi, 1<sup>er</sup> novembre

lundi, 9 août  
lundi, 4 octobre  
lundi, 6 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-371

**Grands prix du tourisme québécois du Centre-du-Québec**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de s'associer à Tourisme Centre-du-Québec et de participer financièrement au cocktail du gala des Grands Prix du tourisme québécois du Centre-du-Québec qui aura lieu à Saint-Ferdinand le 25 mars 2010 pour un montant de 750 \$ plus taxes payable en janvier 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-372

**Bassin versant de la rivière Bécancour**

Considérant que le 4 septembre 2008, la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a annoncé un investissement de 7,5 millions \$ dans un nouveau programme visant à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines;

Considérant que ce programme vise aussi à développer des partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires de territoire afin de favoriser une saine gestion de la ressource;

Considérant que la région désire s'inscrire au programme du MDDEP et, afin de respecter l'une des conditions d'adhésion, le projet sera réalisé par l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sous l'égide du comité des partenaires;

Considérant qu'une source importante de données utiles au projet est constituée par les résultats et les rapports déposés par les municipalités auprès de ministères et d'organismes gouvernementaux;

Considérant que ces ministères et organismes pourront rendre disponibles lesdits documents mais qu'ils ont préalablement besoin de l'autorisation en ce sens de la part des municipalités concernées dont la municipalité de Saint-Ferdinand;

Considérant que ces données seront incorporées dans une base de données à références spatiales permettant de tracer des cartes thématiques sur les aquifères et les eaux souterraines;

Considérant que cette base de données sera mise à la disposition des partenaires du projet et du MDDEP;

Pour ces raisons, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand et les consultants mandatés par cette dernière donnent à l'Université du Québec à Montréal et à ses partenaires accès à l'ensemble des documents pertinents pour des fins de cartographie hydrogéologique, qui ont été déposés par notre municipalité auprès de ministères et organismes gouvernementaux;

Que ces informations feront partie des archives créées pour le projet et qu'elles pourront être intégrées aux bases de données, aux documents cartographiques, aux rapports, communications et publications scientifiques qui en résulteront. Que ces documents feront l'objet d'une

licence d'utilisation de l'UQAM auprès du MDDEP. Il est entendu que l'UQAM s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-12-373

**Caractérisation des eaux souterraines des bassins versants de la rivière Saint-François et de la rivière Nicolet**

Considérant que l'engagement n° 5 de la Politique nationale de l'eau vise à entreprendre l'inventaire des grands aquifères du Québec;

Considérant que 80% du montant total du projet de caractérisation des eaux souterraines proviendrait d'un financement gouvernemental (ou un maximum de 240 \$ du km<sup>2</sup>);

Considérant que le territoire d'étude proposé a une superficie d'environ 5733 km<sup>2</sup> et couvre entièrement le bassin versant de la rivière Nicolet et la portion du bassin versant la rivière Saint-François dans le Centre-du-Québec ainsi que dans la MRC Les Sources et la MRC le Val Saint-François;

Considérant que près de 30 % de la population est desservie en eau potable par un puits privé et qu'un autre 20 % de cette population est alimentée en eau potable via un réseau d'aqueduc qui sollicite les nappes d'eau souterraine;

Considérant que la qualité des eaux souterraines est généralement de meilleure qualité que les eaux de surface, réduisant ainsi les coûts de traitement et les produits chimiques utilisés ;

Considérant que la protection des eaux souterraines passe par une caractérisation des aquifères et une connaissance détaillée et à jour des activités susceptibles d'altérer sa qualité ;

Considérant l'existence du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* du gouvernement du Québec qui vise principalement à dresser un portrait de la ressource en eaux souterraines des territoires municipalisés du Québec méridional dans le but ultime de la protéger et d'en assurer la pérennité;

Considérant que le *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* permet aux établissements de recherche universitaire d'accroître les connaissances sur l'approvisionnement et l'utilisation de l'eau souterraine;

Considérant que l'Université de Sherbrooke est à préparer une demande d'aide financière en vertu du *Programme acquisition de connaissances sur les eaux souterraines* portant sur une étude hydrogéologique régionale;

Considérant que les résultats de ces études seront disponibles pour tous les intervenants intéressés tels les municipalités, les gouvernements, le secteur scientifique, etc.;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

D'appuyer l'Université de Sherbrooke pour la réalisation d'une étude hydrogéologique régionale d'envergure;

De demander au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de considérer la demande de l'Université de Sherbrooke comme étant prioritaire pour le développement de ces régions.

De demander au MDDEP d'accorder à l'Université de Sherbrooke les sommes nécessaires pour la réalisation de cette étude en vertu du *Programme d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec*. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-374 Frais de déplacement**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que tout élu municipal et tout employé municipal dûment autorisé au préalable a droit au remboursement de ses frais de déplacement lors de l'utilisation de son véhicule moteur selon le tarif de 0.42 \$ par kilomètre parcouru et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-375 Frais de repas**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que tout élu municipal et tout employé municipal dûment autorisé au préalable a droit au remboursement de ses frais de repas selon les tarifs suivants : petit déjeuner : 10 \$, dîner : 20 \$ et souper : 30 \$ et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-376 Réserve financière**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu de réserver à même le budget 2009 la somme de 5 000 \$ pour le fonds pour l'environnement et que le comptable fasse la vérification des écritures de transfert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-377 Centre municipal de Vianney**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de louer le centre municipal aux Loisirs de Vianney les 23, 24 et 25 juillet 2010 pour le Festival du Montagnard au coût de 50 \$ pour les trois jours. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-378 Responsable des questions familiales**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de nommer Renée Vigneault, conseillère municipale, responsable des questions familiales dans la municipalité de Saint-Ferdinand et d'agente de liaison avec l'agente de développement local du CLD de l'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-379 Vente d'articles de toutes sortes**

Considérant que la municipalité a demandé des offres pour la vente de différents articles;

Considérant que la municipalité a reçu les offres suivantes :

Lot # A : Ponceaux de 30 pouces :	Murielle Roberge : 121.00 \$ Transport Jean-Guy Breton : 75.00 \$ Transport Lac William : 10.50 \$
Lot # B : Ponceaux de 36 pouces :	Murielle Roberge : 203.00 \$ Transport Jean-Guy Breton : 100.00 \$ Transport Lac William : 10.50 \$
Lot # C : Ponceaux de 36 pouces :	Murielle Roberge : 203.00 \$ Transport Jean-Guy Breton : 100.00 \$ Transport Lac William : 10.50 \$

Lot # D : Ponceaux de 36 pouces : Murielle Roberge : 203.00 \$  
 Transport Jean-Guy Breton : 125.00 \$  
 Transport Lac William : 10.50 \$

Lot # E : Ponceaux de 36 pouces : Murielle Roberge : 203.00 \$  
 Transport Jean-Guy Breton : 175.00 \$  
 Transport Lac William : 201.50 \$

Lot # F : Ponceaux de 42 pouces : Murielle Roberge : 203.00 \$  
 Transport Jean-Guy Breton : 100.00 \$  
 Transport Lac William : 10.50 \$

Lot # G : Camion GMC Sierra 2500, 1991 : Jocelyn Brunelle : 101.00 \$  
 Transport J-G Breton : 950.00 \$  
 Transport Lac William : 354.25 \$

En conséquence, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter les offres suivantes :

Lot # A : Ponceaux de 30 pouces : 121 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # B : Ponceaux de 36 pouces : 203 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # C : Ponceaux de 36 pouces : 203 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # D : Ponceaux de 36 pouces : 203 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # E : Ponceaux de 36 pouces : 203 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # F : Ponceaux de 42 pouces : 203 \$ par Murielle Roberge  
 Lot # G : Camion GMC Sierra : 950 \$ par Transport Jean-Guy Breton

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

**2009-12-380**

**Appui au projet du parc éolien de la MRC de l'Érable**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu l'ampleur et l'importance du projet du parc d'éoliennes dans la MRC de l'Érable à être réalisé par Enerfin et Elecnor;

Attendu que les répercussions économiques locales du projet sont évaluées de 40 à 60 millions \$;

Attendu que le projet est accompagné d'un bâtiment d'accueil et d'interprétation destiné aux énergies renouvelables favorisant l'achalandage touristique;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'appuyer le projet de parc éolien de la MRC de l'Érable. Adopté à l'unanimité des membres du conseil ayant le droit de vote sur cette question.

Mme Guylaine Blondeau et M. Clermont Tardif reprennent leur place à la table du conseil.

**2009-12-381**

**Rapport du contremaître des travaux publics**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter le rapport de voirie de novembre 2009 tel que présenté par Sylvie Tardif, en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-382**

**Rapport de l'inspecteur en environnement et permis**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport d'environnement de novembre 2009 tel que présenté par Sylvie Tardif, en

l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 7 citoyens présents à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2009-12-383      Présentation des comptes**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de novembre 2009 tels que présentés pour un montant de 220 985.86 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-12-384      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la présente séance soit levée à 21h40. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière